



Regroupement familiale

Par Job

Monsieur mesdames

Je viens vers vous mes renseignements concernant mon de

Dossiers de regroupement familiale qui et déjà transféré a la préfecture. Vue que ma femme et enceinte de 10 semaines et qu'il attendre 6 mois pour avoir la réponse de la préfecture de peur qu'elle accouché avant la réponse de la préfecture plus les démarches a l'ambassade. Ma question est de savoir s'il y a un moyen pour faire avancer un peu vite le dossier a la préfecture. Merci d'avance de votre réponse qui pourrait bien m'aider

Cordialement

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je ne peux répondre à votre question mais des associations de soutien et de défense des étrangers pourraient vous aider.

[url=https://www.gisti.org/spip.php?page=sommaire]https://www.gisti.org/spip.php?page=sommaire[/url]

[url=https://www.lacimade.org/]https://www.lacimade.org[/url]

[url=https://www.ldh-france.org/]https://www.ldh-france.org[/url]